



## Annulation commande de climatisation

Par **escargot70**, le **14/04/2011** à **11:57**

Bonjour, j'ai fait la commande d'une clim au mois de novembre 2010 lors de cette commande j'ai fait un chèque de 300 euros et rempli un dossier de crédit cetelem pour financer le projet que le vendeur devait envoyer ; les travaux devaient être faits en février et les mensualités commencées en mars. Rien a été fait. J'ai téléphoné en mars il a dit qu'il n'allait pas occuper et depuis pas de nouvelles. Il n'a pas encaissé le chèque pour l'instant y a pas mort d'homme lol mais sur le bon de commande il n'y a rien concernant les dates de travaux les délais et il commence à faire chaud je voudrais annuler la vente comment dois-je faire et surtout est-ce que je peux le faire ? merci